



Mon entreprise est elle dans ses droits ?

Par **mayoutte**, le **17/03/2009** à **11:30**

Bonjour,

Mon entreprise est actuellement au prud'hom avec notre ancien commerciale. Afin de se défendre, elle à déposée devant le juge une lettre en interne que j'ai ecrit il y a environ 7 mois sur laquelle etait notifié 5 clients que le commerciale n'avait pas vu depuis plus d'une année. Le souci, est le suivant, cette lettre était une lettre que j'ai ecrit à l'entreprise et a mon sens elle n'avait pas le droit de la presenter devant le tribunal ainsi qu'une photocopie de ma pièce d'identité. Je ne voulais etre en rien mêlée a leur histoire.

Conséquent, ma société avait elle le droit de présenter cette lettre et ma PI devant le juge sans mon accord et sans m'en avoir avertie puis que c'est la cas ? Pour moi cela caractérise un abus de confiance. Si tel est le cas que puis je faire pour me retourner ?